

VENDREDI 8 DECEMBRE 2017

HÔTEL DU DEPARTEMENT

SEANCE DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

ALLOCUTION

DE MONSIEUR NOËL BOURGEOIS

PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DES ARDENNES

Mes Chers Collègues,

Notre Assemblée plénière est réunie ce jour en préalable à la réunion de notre Commission Permanente pour l'examen de quatre rapports avant la fin de cette année 2017. Ils portent sur le transfert à la Région Grand Est de la Régie Départementale des Transports des Ardennes, sur le soutien de notre collectivité au Groupement de Défense Sanitaire du Bétail des Ardennes, et aux ajustements budgétaires nécessaires pour abonder le crédit des allocations RSA permettant leur remboursement à la CAF et à la MSA au titre des mois de novembre et décembre 2017. Il s'y ajoute une communication relative à l'état des procédures contentieuses en cours.

Avant de développer ce propos introductif je veux témoigner à notre collègue Anne FRAIPONT toute ma sympathie et celle de chacun des membres de notre Assemblée au lendemain du décès de sa maman. Qu'elle reçoive ici toutes nos condoléances.

Concernant plus particulièrement les crédits RSA, je rappelle qu'en 2017 nous avons inscrit au Budget Primitif un crédit prévisionnel de 55,5 M€ augmenté en décision Modificative n°1 d'un crédit de 3,152 M€ pour le solde RSA de 2016.

Il nous faut donc inscrire un crédit supplémentaire de 6,2 M€ au titre des mois de novembre et décembre 2017, faute de quoi

nous pourrions être soumis par le Préfet à un mandatement d'office, situation que d'autres départements ont connue.

Ces 6,2 M€ sont compensés par des annulations de dépenses, respectivement en fonctionnement pour 1,881 M€ et en investissement à hauteur de 2, 968 M€, dont la majeure partie, soit plus de 1,5 M€, correspondait à des travaux sur les bâtiments départementaux.

Je veux dire ici qu'une information nous est parvenue récemment, selon laquelle notre Département pourrait bénéficier dans le cadre de la Loi de Finances rectificative pour 2017 et au titre du fonds d'urgence pour les départements en difficulté, d'un crédit de 4,9 M€

A cet instant je ne peux que rapprocher ce chiffre du montant des défauts de compensation que subit notre collectivité de la part d'un Etat de plus en plus encadrant et prescripteur, qui laisse à la charge des Conseils Départementaux plus de 40% des dépenses d'Allocations Individuelles de Solidarité.

Dans les Ardennes, ce défaut de compensation des AIS a représenté un reste à charge de 40,7 M€ en 2013, 30,5 M€ en 2014, 33,9 M€ en 2015, 35,4 M€ en 2016. En 2017, il est prévu un reste à charge de 40,7 M€ portant le cumul supporté par le Département pendant ces cinq exercices à plus de 180 M€, pour plus de 480 M€

d'Allocations versées. A la lumière de ces chiffres, les fonds d'urgence sont pour moi des pansements sur une jambe de bois.

Conformément à l'engagement que j'avais pris, j'ai réuni les 20 et 21 novembre derniers tous les Vice-Présidents, les Présidents et les Vice-Présidents de nos Commissions dans le cadre d'un séminaire budgétaire et financier.

Nous avons fait ainsi, le premier jour en présence de Michel KLOPFER, expert reconnu au plus haut niveau des institutions françaises, le tour d'horizon de la situation globale du pays, des collectivités, des Départements et de notre Conseil Départemental. Les documents communiqués à cette occasion ont été diffusés à tous nos collègues.

Chacun a pu prendre la mesure réelle de l'état de nos finances, et tirer les premières conclusions, à savoir que nous serons collectivement dans l'obligation de faire plus que jamais des choix et des arbitrages courageux, pour être capables de présenter en 2018 un budget en équilibre.

Je compte naturellement sur nos Commissions pour formuler des propositions en amont des rapports d'Orientations budgétaires pour 2018, dont notre Assemblée se réunira pour débattre les 19 et 20 février prochains.

Vos propositions porteront, commission par commission, sur les arbitrages à réaliser dans les actions volontaires de notre collectivité, les autres dépenses à caractère obligatoire étant peu susceptibles d'être modifiées.

Les propositions chiffrées que vous pourrez formuler dans chaque Commission partiront d'une enveloppe budgétaire globale, à l'intérieur de laquelle les choix seront à faire et dont le montant vous sera communiqué par nos services, qui vous donneront toutes explications techniques nécessaires et utiles aux débats.

Ma volonté est bien d'associer nos Commissions, désormais au nombre de quatre, en amont des débats de l'Assemblée en rappelant à l'intention de certains que la réduction du nombre de Vice-Présidents dans notre Assemblée aurait été parfaitement illégale, puisque nous ne sommes pas au lendemain d'un renouvellement électoral général dans nos cantons.

Je veux aussi rassurer toutes celles et ceux qui s'interrogent sur le pilotage du bateau Ardennes : il y a bien un capitaine aux commandes du navire, qui fixe un cap à notre collectivité départementale, dans un contexte financier particulièrement difficile pour l'élaboration d'un plan stratégique Ardennes 2018-2025.

Au-delà des difficultés budgétaires et des efforts partagés par toutes les collectivités et qui, s'agissant des difficultés budgétaires

de l'Etat, sont encore plus inquiétantes pour l'avenir du pays, nous avons aussi entre les mains des atouts pour l'avenir de notre propre territoire, qui s'ouvre de plus en plus vers l'extérieur et doit jouer de sa position géographique sur la carte européenne pour se développer.

A nous d'en saisir les opportunités.